

Formation utilisation d'échelles en sécurité

Durée : 1 jour

<p>PUBLIC CONCERNE Toute personne accéder en hauteur au moyen d'une échelle</p> <p>PRE-REQUIS Visite médicale à jour</p> <p>OBJECTIFS Permettre aux utilisateurs de monter en sécurité sur une échelle</p> <p>METHODES PEDAGOGIQUES Méthode active permettant la participation du stagiaire. Partie théorique et Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire Contrôle permanent des connaissances par le formateur. Support de cours.</p> <p>APPLICATION PRATIQUE Mise en situation réelle</p>	<p>Instances et Organismes de Prévention OPPBTB, CNAM, INRS, DRTEFP...</p> <p>Différents types d'échelles : Echelle simple Echelle double Echelle portable Echelle d'accès</p> <p>Réglementation : Décret du 8 janvier 1965 décret du 1^{er} septembre 2004 articles : R .233-13-22 , R233-13-27 , R. 233-13-28 et le R. 233-13- 30</p> <p>Les risques : Risques des différentes échelles L'inclinaison, le calage, le sol Ce qui ne faut pas faire</p> <p>Mise en œuvre - sécurité : Les EPI, Choix de l'échelle, L'INSPECTION de L'échelle, test du coude, monter et descendre de l'échelle</p> <p>Responsabilité pénale en cas d'accident .</p> <p>EVALUATION DE STAGE</p>
--	--

ast formation

Actimart -1 140 André Ampère - Z.I. les Milles- BP 50 196- 13 795 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 16 47 72 Fax : 04 42 16 47 73 e mail : ast.formation@free.fr

Site : <http://www.ast-apprentissage-securite-travail.com>

N° SIRET : 482 096 039 00011 APE : 742C N° d'existence DRETFP : 93 13 11 84 013

